Nations Unies E/C.2/2011/2/Add.31

Conseil économique et social

Distr. générale
10 mai 2011
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Reprise de la session ordinaire de 2011
16-24 mai 2011

Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

		Page
1.	Ain o Salish Kendra	2
2.	Association panrusse pour les personnes handicapées	3
3.	Antioch Christian Centre	4
4.	Blagovest Center of People's Help International Public Charitable Organization	7
5.	Office international de l'enseignement catholique	6
6.	Ethiopian World Federation	8
7.	Académie internationale supérieure des sciences	8
8.	National Association of Non-Governmental Organizations	10
9.	Northern Alliance for Sustainability	12
10.	Organisation panafricaine des femmes	13
11.	Pauktuutit Inuit Women's Association of Canada	15
12.	Académie russe des sciences naturelles	16
13.	Social Ecology Foundation	16
14.	Women's Intercultural Network	17

11-33160 (F) 190511 190511

Merci de recycler

1. Ain o Salish Kendra

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

Ain o Salish Kendra (ASK) est une organisation nationale d'aide juridique et de défense des droits de l'homme qui a été créée en 1986. Elle a commencé par fournir gratuitement des services juridiques aux personnes démunies, en particulier aux femmes, aux enfants qui travaillent et aux travailleurs de Dhaka puis, ces 25 dernières années, a adopté une approche plus globale de la promotion et de la défense des droits reconnus par la loi et des droits de l'homme.

Objectifs, mission et principales activités

Instaurer l'état de droit en s'appuyant sur les principes d'égalité, de démocratie, de justice et d'égalité des sexes et sur les droits de l'homme.

II. Contribution aux activités de l'ONU

ASK travaille avec les mécanismes de défense des droits de l'homme, notamment en communiquant des informations aux titulaires de mandats au titre des procédures spéciales, en envoyant des rapports au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, en assistant aux sessions du Conseil des droits de l'homme et aux travaux du mécanisme d'examen périodique universel et en dialoguant avec les organes de suivi des traités. De plus, cette organisation non gouvernementale mène des activités de sensibilisation aux droits de l'homme et de renforcement des capacités dans ce domaine et, plus particulièrement, sur les mécanismes de défense des droits de l'homme de l'ONU et les observations générales qu'ils formulent.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En 2009, un représentant d'ASK a assisté à la quatrième session du Groupe de travail du Conseil chargé de l'examen périodique universel.

B. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

À l'occasion de l'examen de la situation des droits de l'homme au Bangladesh au titre de l'examen périodique universel mené en février 2009, ASK a créé, avec 17 autres organisations, un réseau sur les droits de l'homme au Bangladesh. L'organisation non gouvernementale a assuré le secrétariat de ce réseau et apporté son concours à la préparation des communications des parties prenantes membres du réseau. Le rapport du réseau a été présenté au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (à Genève). Un rapport parallèle a été distribué à plusieurs organisations nationales et internationales et aux missions permanentes auprès de l'Office des

Nations Unies à Genève. ASK a organisé la participation de membres du réseau à une réunion d'information à l'intention du corps diplomatique tenue à l'ambassade de Suisse à Dhaka.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

En tant qu'organisation de défense des droits de l'homme, ASK pense qu'assurer l'exercice effectif des droits de chaque personne, indépendamment de son identité et de son statut social, sur un pied d'égalité et sans discrimination, est la meilleure manière de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutes les activités menées par cette organisation non gouvernementale soutiennent la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration du Millénaire.

2. Association panrusse pour les personnes handicapées

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

L'Association panrusse pour les personnes handicapées a plus de 2 millions de membres et est composée de 24 300 organisations principales, 2 100 organisations urbaines et de district et 81 organisations régionales situées sur le territoire de la Fédération de Russie. Elle est membre de l'Organisation mondiale des personnes handicapées.

A. Objectifs, mission et principales activités

Les objectifs de l'Association panrusse pour les personnes handicapées sont les suivants : défendre les droits et les intérêts des personnes handicapées conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées; permettre à ces personnes de participer pleinement et sur un pied d'égalité à tous les aspects de la vie sociale; promouvoir le principe de conception universelle, propre à faciliter la construction d'un environnement sans entrave; intégrer les personnes handicapées dans la société.

B. Changements à signaler

Depuis l'adoption par la Fédération de Russie de la loi fédérale 122 (2004), qui a eu des incidences sur nos activités, notre cahier des charges a peu changé.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Le système d'aide sociale de la Fédération de Russie est en cours de réforme. Pendant la période examinée, l'Association panrusse pour les personnes handicapées n'a pas participé aux activités du Conseil économique et social ou de ses organes subsidiaires ni aux grandes conférences organisées par les Nations Unies, entre

autres, parce qu'elle a mis l'accent sur le suivi de la mise en œuvre des réformes du système d'aide sociale et travaillé principalement avec des organisations gouvernementales et locales dans toute la Russie, aux échelons fédéral et local.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Faute de fonds, l'Association panrusse pour les personnes handicapées n'a pas pu assister aux séances du Conseil économique et social mais elle suit attentivement tous les rapports sur les travaux du Conseil.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération de Russie a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées le 24 septembre 2008. Depuis cette date, l'Association panrusse pour les personnes handicapées a œuvré pour faire intégrer la Convention dans la législation en vigueur. Elle a fait partie des organisations non gouvernementales qui ont lancé l'idée d'un programme fédéral sur l'accessibilité et la conception universelle.

C. Information complémentaire

Depuis de nombreuses années, l'Association panrusse pour les personnes handicapées s'intéresse en priorité aux jeunes handicapés et aux politiques concernant les jeunes. Ces quatre dernières années, elle a organisé plus de 10 réunions interrégionales, des réunions de jeunes et deux réunions internationales. Des jeunes handicapés de toute la Russie, de pays de la Communauté d'États indépendants et d'Europe ont pu participer à ces réunions et mettre en commun leurs connaissances et leurs données d'expérience relatives à l'élaboration de politiques intéressant les jeunes. Dans la Fédération de Russie, l'Association panrusse pour les personnes handicapées poursuit également ses activités sur d'autres aspects de l'intégration sociale des personnes handicapées.

3. Antioch Christian Centre

Statut consultatif spécial : 2002

I. Introduction

L'organisation non gouvernementale Antioch Christian Centre est installée à Llanelli, en Galles du Sud (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et œuvre pour la population locale et pour le pays de Galles, tout en entretenant des liens à l'échelle internationale avec la Bulgarie et l'Inde.

Objectifs, mission et principales activités

Le but d'Antioch Christian Centre est de transformer les existences et de voir chacun réaliser pleinement toutes ses potentialités, indépendamment de son âge, de son statut social, de sa race et de son orientation sexuelle, et d'être à son tour à l'origine de changements constructifs dans la vie des autres. Dans le cadre d'un travail à plusieurs strates, l'organisation non gouvernementale s'emploie à améliorer la qualité de vie à Llanelli et aide la population locale dans les nombreux domaines où existent des besoins reconnus. Elle s'est donné pour objectif de lancer des ponts vers un ensemble d'établissements, d'activités et de services renforçant les collectivités desservies tout en les reflétant. Elle aide plus particulièrement les personnes que l'on considère comme des exclues sociales, qui ont besoin d'un engagement de longue haleine et d'un appui à long terme. Ses activités ciblent quatre domaines dans lesquels il existe des besoins reconnus : jeunes et enfants défavorisés; familles en situation de crise ou de divorce; personnes ayant perdu le contrôle de leur existence en raison d'addictions; chômage. Pour réaliser ses objectifs, le Centre a mis au point des activités communautaires.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Ainsi qu'il l'a expliqué plus haut, le Centre poursuit ses activités sur le terrain à l'appui du programme de travail du Conseil économique et social mais, le fait de ne pas disposer des informations ou des ressources nécessaires ayant constitué un obstacle de taille à sa participation, n'a pas pu participer à des conférences ou à des réunions intergouvernementales pendant la période examinée.

A. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

Antioch Christian Centre ne peut pas prendre contact avec les organismes des Nations Unies pour dialoguer avec eux ni s'associer à leurs activités car les informations nécessaires ne lui parviennent pas en temps voulu.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Antioch Christian Centre a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire au Royaume-Uni (pays de Galles) et en Inde, en Bulgarie et au Maroc, entre autres pays. Ses activités ont notamment permis de créer des emplois pour les jeunes démunis et de donner à des enfants et à des jeunes un accès à des systèmes d'enseignement créatifs qui améliorent l'opinion que ceux-ci ont d'eux-mêmes et mettent fin à l'exclusion en socialisant ces derniers et en améliorant leurs perspectives d'emploi.

4. Blagovest Center of People's Help International Public Charitable Organization

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

Objectifs, mission et principales activités

Le programme a pour objectif de venir en aide aux citoyens russes en difficulté. En 2006-2009, plus de 10 millions de roubles ont été consacrés à la mise en œuvre de ce programme.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Aide matérielle et services d'aide sociale fournis à plus de 3 000 enfants victimes de catastrophes écologiques ou technologiques ou d'attentats terroristes.

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Programmes visant à améliorer la situation sanitaire des enfants sans protection sociale et la fourniture de soins aux enfants handicapés et l'amélioration de leur santé.

5. Office international de l'enseignement catholique

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) est une organisation non gouvernementale qui représente l'enseignement catholique à l'échelle mondiale.

Objectifs, mission et principales activités

a) Contribuer à réaliser la mission de l'Église en assurant la promotion de projets d'enseignement fondés sur la foi catholique dans le monde entier.

b) Promouvoir les activités de recherche sur la contribution particulière de l'école catholique dans le domaine de l'enseignement et sur la manière dont elle s'adapte aux besoins, réalités et aspirations de la société.

c) Promouvoir la création, dans les écoles et les établissements d'enseignement, de communautés éducatives dans lesquelles tous les partenaires œuvrent conjointement et de manière responsable pour le progrès éducatif et culturel et pour le développement d'un esprit évangélique, en accordant une

attention particulière aux personnes les plus défavorisées, en accueillant tous ceux qui font confiance à ces écoles et en respectant leur conscience.

d) Créer et approfondir des liens d'entraide mutuelle et de solidarité active et responsable entre ses membres.

e) Constituer un réseau qui, en encourageant la communication, permet à ses membres de dialoguer et d'échanger leurs données d'expérience et celles d'autres formateurs.

f) Collaborer avec les organes de l'Église universelle, les conférences épiscopales et des organisations internationales catholiques dont les activités portent sur l'enseignement. L'Office international de l'enseignement catholique met l'accent sur le soutien et la promotion à l'échelle mondiale du rôle de l'enseignement dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes, en particulier des plus démunies, et des collectivités.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Des représentants de l'Office international de l'enseignement catholique assistent aux séances d'information hebdomadaires et participent aux réunions organisées par le Comité chargé des organisations non gouvernementales au Siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York, par le Church Center for the United Nations et par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ils assistent également aux réunions de différents comités et commissions de l'Organisation des Nations Unies, dont ils ont soutenu activement l'action lors d'échanges avec d'autres représentants d'organisations non gouvernementales et de conférences. En communiquant régulièrement des informations aux États Membres de l'ONU lors de réunions annuelles, l'Office international de l'enseignement catholique fait plus que présenter des rapports, il encourage ses membres situés dans différents pays à poursuivre leur œuvre.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Un représentant de l'Office international de l'enseignement catholique a fait un exposé sur les liens entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les béatitudes rapportées dans l'Évangile selon Saint-Mathieu. Un autre a intégré les objectifs du Millénaire à des exposés présentés dans une école locale.

Informations complémentaires

L'Office international de l'enseignement catholique a fait des exposés sur les ressources mondiales en eau, la situation en Haïti et l'environnement, entre autres sujets. Ses représentants participent au débat sur l'enseignement, les droits de l'enfant, les droits de l'homme, l'environnement et le développement durable et la violence à l'égard des femmes et des filles.

6. Ethiopian World Federation

Statut consultatif spécial : 2002

I. Introduction

Objectifs, mission et principales activités

Réaliser l'unité, la solidarité, la liberté et l'autodétermination, défendre la justice et protéger l'intégrité de l'Éthiopie, de l'Afrique, des peuples autochtones africains et des descendants de la tradition mosaïque, notre héritage divin, afin de promouvoir l'amour et la bonne volonté parmi nous, les Éthiopiens, les Africains, les peuples autochtones africains, les descendants de la tradition mosaïque dans les hémisphères oriental et occidental, sur notre territoire et à l'étranger, et, ce faisant, maintenir l'intégrité et la souveraineté de l'Éthiopie. Faire connaître les anciennes cultures éthiopienne, africaine et autochtone africaine et la tradition mosaïque aux membres de ces peuples et à l'échelle mondiale, afin de remédier aux violences, de mettre fin à l'oppression et de créer, pour nous-mêmes et pour nos descendants, un destin répondant à notre idée de l'humanité parfaite et au dessein qu'avait Dieu en nous créant.

II. Contribution aux activités de l'ONU

L'Ethiopian World Federation a participé activement à plusieurs sessions de la Commission sur la condition de la femme, de l'Instance permanente sur les questions autochtones et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

7. Académie internationale supérieure des sciences

Statut consultatif général : 2002

I. Introduction

L'Académie internationale supérieure des sciences a été créée en 1992. Aujourd'hui, les membres de cette organisation non gouvernementale comptent 1 270 personnes et 158 collectifs de 46 pays, dont l'Allemagne, le Brésil, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et tous les autres États membres de la Communauté d'États indépendants, la France, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République de Corée, le Royaume-Uni et le Togo. L'organisation de ses activités est conforme aux principes de science et de territoire. Les bureaux nationaux de l'Académie internationale supérieure des sciences, situés au Bélarus, dans la Fédération de Russie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Mongolie, en Ouzbékistan, en République de Moldova, au Tadjikistan et en Ukraine, et ses centres interrégionaux ont organisé et coordonné les activités de ses membres dans différents pays et régions.

A. Objectifs, mission et principales activités

Les principaux objectifs de l'Académie internationale supérieure des sciences sont de développer la science et l'enseignement et d'accroître la prospérité sociale et le potentiel spirituel. Elle s'est donné pour priorités de mettre au point de nouvelles techniques éducatives et un enseignement novateur et de promouvoir la mobilité des enseignants en Eurasie.

B. Changements à signaler

Adresse de l'Académie internationale supérieure des sciences : Leninskiy av., 6, GSP-1 119991 Moscou, Fédération de Russie.

II. Contribution aux activités de l'ONU

L'Académie internationale supérieure des sciences assure la promotion de l'Organisation des Nations Unies en Eurasie. Elle étudie les possibilités de mobilité académique et professionnelle dans la région de l'Eurasie et les lois défendant les activités des scientifiques et des enseignants. Elle œuvre pour définir les principes généraux des réformes de l'enseignement supérieur russe dans le domaine des sciences, formule des principes et des procédures favorisant un enseignement novateur et élabore des principes visant la création d'un espace éducatif commun dans les États membres de la Communauté d'États indépendants.

A. Coopération avec des organes ou des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

L'Académie internationale supérieure des sciences coopère avec le Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

B. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'Académie internationale supérieure des sciences œuvre pour que les jeunes de la Fédération de Russie et des États membres de la Communauté d'États indépendants aient accès à l'éducation sur un pied d'égalité quels que soient leur situation économique, leur lieu de résidence et leur nationalité.

8. National Association of Non-Governmental Organizations

Statut consultatif général : 2002

I. Introduction

L'organisation est la plus grande organisation cadre et le seul organe composé de membres de la société civile à être doté d'une structure régionale et de bureaux régionaux dans les cinq grandes villes, à savoir Bulawayo, Gweru, Masvingo, Mutare et Harare.

A. Objectifs et mission

L'organisation a pour mandat de permettre aux organisations non gouvernementales du Zimbabwe de se faire mieux entendre. Elle galvanise les énergies et coordonne l'action de la société civile en vue d'influer sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'examen des politiques et lois nationales agissant sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'élimination de la pauvreté. Elle réunit des représentants de la société civile et des autorités locales pour déterminer les besoins de développement des collectivités locales et améliorer leur participation à la planification des processus de prise de décisions. Elle aide les organisations de la société civile à rédiger des statuts et à établir des procédures d'agrément, leur offre une formation leur permettant de renforcer leurs capacités et d'améliorer la gestion de leurs projets, évalue périodiquement les capacités et propose des stages de formation à court terme adaptés à leurs besoins en partenariat avec des instituts de formation dans des domaines tels que la conduite des affaires des ONG, l'encadrement de la société civile, la mobilisation des ressources, la programmation fondée sur les droits, la gestion axée sur les résultats et le renforcement des capacités des collectivités locales.

L'organisation assure l'accès de ses membres à l'information par le biais de centres de documentation et de pôles de communication, tient à leur disposition des ordinateurs, favorise la constitution d'alliances, assure la planification conjointe, encourage l'utilisation de l'informatique et de la télématique comme outils de développement et facilite les échanges entre membres.

B. Changements à signaler

En 2006, l'organisation a mené avec succès une campagne contre le code de procédures, législation qui avait été proposée par l'État et qui aurait gravement compromis les activités des ONG au Zimbabwe. Plusieurs réunions visant à exercer des pressions directes sur les parlementaires ont abouti au retrait par l'État de ce texte de loi. Les activités de l'organisation et de ses membres ont été entravées en 2007 par l'appropriation par l'État des fonds des ONG, ce qui a eu pour effet d'entraîner la fermeture de plusieurs organisations et une réduction massive des activités des ONG. La décision du Gouvernement d'interdire les activités de terrain de toutes les ONG, à l'exception de celles qui assuraient des services d'aide

humanitaire et de santé liés au VIH/sida, est venue s'ajouter aux restrictions qui pesaient sur elles. L'interdiction a par la suite été levée en 2009. L'organisation coopère étroitement avec le Gouvernement à cet effet pour mieux assurer le respect par le secteur des ONG du principe de responsabilité. Bien que les activités de la société civile aient été réduites en 2007 et 2008, le secteur a tout de même contribué à plus du tiers du PIB du Zimbabwe. Après la signature de l'Accord politique général (Global Political Agreement) en septembre 2008 et la formation du Gouvernement d'union nationale en 2009, l'organisation a veillé à l'application dudit accord en s'intéressant particulièrement à ses articles 6 et 7.

II. Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation a tenu des conférences nationales, notamment sur l'intégration de la participation des enfants à l'examen de questions qui les touchent (2007), dans le cadre des activités sous-régionales du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (African Movement of Working Children and Youth) et en partenariat avec l'organisation Save the Children de Norvège au Zimbabwe et l'UNICEF.

Elle a publié les recommandations de l'» Opération Murambatsvina » de l'Envoyée spéciale des Nations Unies sur les établissements humains en 2006, pour faire connaître au public la position de l'ONU sur l'Opération Murambatsvina, étant donné que l'État en avait empêché la diffusion.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation fait partie du Comité directeur du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Zimbabwe au sein duquel elle est dotée d'un statut consultatif et d'un pouvoir de décision. Elle siège également au Conseil consultatif du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Zimbabwe. L'organisation permet, par le biais de ce fonds, aux organisations locales de bénéficier d'un financement d'urgence en cas d'intervention humanitaire tardive. L'intervention d'urgence suscitée par l'épidémie de choléra en 2008-2009 en est une parfaite illustration.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec plusieurs organismes des Nations Unies notamment dans le cadre de la campagne menée au titre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle collabore étroitement aussi avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au titre de la coordination des activités des organismes d'aide humanitaire locaux et des solutions qu'ils apportent à des crises humanitaires telles que l'épidémie de choléra en 2008.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Entre 2006 et 2009, l'organisation a dirigé la coalition de la société civile en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre du Global Call to Action Against Poverty, un appel mondial à l'action contre la pauvreté. Au titre des activités prévues à cet effet, l'organisation a aidé à l'établissement d'un contre-rapport de la société civile sur les objectifs du Millénaire pour le développement, a mobilisé plus de 10 000 personnes à s'élever contre la pauvreté et a depuis lors amorcé un dialogue et une concertation avec le Gouvernement sur la nécessité d'élaborer des politiques et des budgets en faveur des pauvres.

9. Northern Alliance for Sustainability

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

Constituée de plus d'une centaine de réseaux d'organisations non gouvernementales nationales de toute l'Europe, des pays de l'ex-Union soviétique et de l'Asie centrale, l'organisation est le secrétariat technique du Réseau mondial sur les questions de développement durable, composé du Consumer International (Royaume-Uni), de l'Institute for Security Studies (Afrique du Sud et Kenya), et d'Eco Asia (Singapour). Partenaire organisateur du grand groupe d'ONG aux sessions de la Commission du développement durable, elle assume les mêmes fonctions pour Rio +20; est l'ONG membre du Comité de facilitation des grands groupes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Peut devenir membre de l'organisation toute ONG s'occupant de questions liées au développement durable. Les membres se penchent sur diverses questions dans le cadre de groupes de travail thématiques.

Objectifs et mission

L'organisation a pour objectifs et pour mission de renforcer les capacités des ONG, d'assurer la diffusion des informations et l'échange de connaissances et de compétences, de favoriser la participation des ONG aux processus de prise de décisions aux niveau local, national, régional et international en matière de développement durable, de gouvernance et de concertation et de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies.

II. Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation est l'une des principales ONG qui encouragent l'élaboration du cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables/Commission du développement durable par le biais du processus de Marrakech au sein de la Commission économique pour l'Europe. Elle a joué un rôle dynamique dans l'établissement de la Convention d'Aarhus et assure la promotion

de la Convention des Carpates sur la dissémination et la formation du PNUE. Elle organise des stages de formation à l'intention de la société civile, notamment des conseils d'administration et des forums ministériels mondiaux pour l'environnement du PNUE et aide à diriger les ateliers organisés à l'intention de la société civile par leur bureau régional (Europe). L'organisation participe activement aussi au processus « Environnement pour l'Europe » et aux activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Union européenne.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

S'étant vu confier par l'ONU le rôle de coordonner la participation des ONG au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en 2002, l'organisation a, en sa qualité de partenaire organisateur des ONG, travaillé chaque année pour la Commission dans le cadre des réunions préparatoires intergouvernementales et des réunions de mise en œuvre au niveau régional.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation collabore avec la Commission du développement durable de l'ONU à New York, la Commission économique pour l'Europe (CEE) à Genève, le PNUE à Genève, à Vienne, à Paris et à Nairobi.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mené des campagnes d'information et tenu des séminaires annuels consacrés au renforcement des capacités.

10. Organisation panafricaine des femmes

Statut consultatif spécial : 1990

I. Introduction

L'organisation a été créée en 1962 à Dar Es-Salaam. L'organisation est une organisation continentale des femmes d'Afrique, à caractère et à but non lucratif. Elle est en relation avec toutes les organisations nationales de femmes des États africains, qui y sont par ailleurs toutes affiliées. Elle collabore avec d'autres organisations africaines telles que l'Union africaine, et internationales telles que l'Organisation des Nations Unies. L'organisation a vu le jour sous la dénomination de Conférence des femmes africaines, puis elle est devenue l'organisation panafricaine des femmes en 1974. Entre 1986 et 2008, son siège était à Luanda. Lors du congrès qui s'est tenu en 2008 à Johannesburg, le siège de l'organisation a été transféré en Afrique du Sud.

A. Objectifs et mission

À sa création, l'organisation répondait à une grande inspiration des peuples africains de s'unir pour combattre toute forme de discrimination, libérer totalement l'Afrique du système colonial, et enfin assurer la paix et de meilleures conditions de vie aux Africains. Le maintien de la paix a donc fait partie des objectifs à long terme de l'organisation dès sa création. Par ailleurs, l'organisation vise à résoudre les conflits régionaux et traite également les nombreux problèmes des femmes du continent africain. L'organisation aspire aussi au règlement des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes africaines.

B. Changements à signaler

En 2008, la constitution de l'organisation a été modifiée créant de nouveaux postes et de nouveaux bureaux et les pays membres ont élu à l'unanimité Assetou Koité comme Présidente de cette nouvelle structure.

II. Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation a permis d'obtenir des réussites et des succès dans les domaines suivants : l'augmentation significative de la sensibilisation des femmes dans le domaine de la contribution positive au développement national; les directives établies par la Conférence de Nairobi en 1986, la quatrième Conférence mondiale des femmes (Plan d'action de Beijing en 1986), les objectifs du Millénaire pour le développement, le Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les femmes africaines, les nombreux programmes soutenus par plusieurs États, sous l'égide de l'organisation, l'implication plus importante des femmes dans plusieurs activités politiques, économiques, sociales et culturelles qui font la promotion du développement de leur nationalité. L'organisation joue également un rôle important dans l'émancipation et la responsabilisation des femmes.

A. Participations aux activités du Conseil économique et social et dans des organes subsidiaires

2006-2009 : l'organisation a participé à plusieurs réunions de la Commission de la condition de la femme, de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, et de la Commission économique pour l'Afrique.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation entretient des relations opérationnelles avec l'UNESCO sur les thèmes relatifs à l'alphabétisation et à l'éducation.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a tenu des séminaires, rencontres et réunions sur les thèmes suivants : la mortalité maternelle et infantile; le VIH/sida; et les jeunes et la lutte contre le VIH/sida.

11. Pauktuutit Inuit Women's Association of Canada

Statut consultatif spécial : 1998

I. Contribution aux activités de l'ONU

Les représentants de l'organisation ont assisté aux cinquième, sixième et septième sessions de l'Instance permanente des peuples autochtones. L'organisation fait aussi partager son expertise et ses recommandations sur les questions intéressant ses membres dans le cadre de sa participation au réseau Indigenous Women of the Americas, qui contribue également aux activités de l'ONU par l'intermédiaire d'autres organisations membres.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pour des raisons financières, la participation de l'organisation est limitée.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

Pour des raisons financières, la coopération de l'organisation est limitée.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités menées par l'organisation à l'échelle nationale pendant la période 2006-2009 ont vu l'accent mis sur les objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'égalité des sexes, la santé maternelle et infantile et la lutte contre le VIH/sida. L'organisation a consulté ses membres sur des questions ayant trait au fait que le Gouvernement fédéral a pour devoir de les consulter en leur qualité de peuple fondateur aux termes de la Constitution canadienne. La pratique des sages-femmes et le retour de l'accouchement au sein des 53 communautés inuits reculées et isolées des régions arctiques du Canada restent une priorité, de même que la santé physique et mentale des femmes et des enfants inuits. L'organisation a également coopéré avec le Gouvernement fédéral pour l'aider à élaborer un cadre analytique en faveur de l'égalité des sexes qui soit adapté aux spécificités culturelles afin de garantir l'adoption de politiques et de programmes ayant les retombées positives souhaitées sur les femmes inuits. La violence dont sont victimes les femmes et les enfants inuits reste un grave problème de santé physique et mentale, puisque certaines régions inuits connaissent les taux de violence les plus élevés du pays. Le VIH/sida

continue de faire peser une menace constante et l'organisation est la seule du pays à s'occuper des problèmes propres aux Inuits dans ce domaine et à mener des interventions en leur faveur. En 2011, l'organisation lancera d'importantes initiatives de lutte contre l'hépatite C parmi les Inuits.

12. Académie russe des sciences naturelles

Statut consultatif général : 2002

I. Introduction

Objectifs et mission de l'organisation

L'organisation a pour mission de promouvoir le développement des sciences, de l'éducation et de la culture en tant qu'éléments indispensables à la renaissance économique et spirituelle de la Fédération de Russie.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Promotion des idées défendues par l'Organisation des Nations Unies et diffusion de l'information la concernant auprès de la communauté scientifique russe.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Conférences scientifiques sur le développement durable de la Fédération de Russie.

13. Social Ecology Foundation

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

Changements à signaler

Nouvelle adresse : 112 Mokhovaya str., 11-3 « B », Moscou, 125993.

II. Contribution aux activités de l'ONU

Dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la Fondation a publié un ouvrage sur les modes de survie et de développement, qui analyse en détail ses activités de coopération avec l'ONU dans le cadre des initiatives découlant d'Action 21. La Fondation a également organisé une exposition sur le thème de l'ONU, la paix et le patrimoine culturel mondial. En 2009, le Président de la Fondation a assisté à la réunion des ONG russes avec le

Président de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. La Fondation a pris part à la présentation du quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial organisée par le Centre d'information des Nations Unies à Moscou.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La Fondation a pris part à la Conférence des Nations Unies organisée à Vienne, en 2006, sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

La Fondation a coopéré avec le Bureau de l'UNESCO à Moscou pour mettre au point un projet pilote pour une culture de paix (2005). En 2007, elle a aussi organisé une table ronde internationale sur le thème « Migrants : adaptation sociale et conflits ». Lors de cette réunion, le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Moscou a fait un exposé spécial sur l'ONU et les processus migratoires dans le monde.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a également participé à une initiative sur le thème « L'eau, source de vie ». Elle a organisé des concours de photographie sur la relation entre l'être humain, la société et la nature

14. Women's Intercultural Network

Statut consultatif spécial : 1998

I. Introduction

L'organisation a été constituée en 1994 en tant qu'organisation non gouvernementale 501 c) 3 basée à San Francisco (États-Unis). Elle est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 1998.

Objectifs et mission de l'organisation

Pendant la période 2006-2009, l'organisation est devenue un acteur de premier plan dans la défense des droits de l'homme et de l'égalité des sexes en Californie et aux États-Unis. Elle mène des activités sur le terrain à l'échelon local ainsi que via Internet, ce qui lui permet de transcender les frontières locales, nationales et mondiales depuis 1995. En Californie, son dispositif politique, le California Women's Agenda (CAWA) envoie des informations et des alertes électroniques sur les 12 points critiques identifiés dans le Programme d'action de Beijing et d'autres questions connexes comme la religion, la mondialisation et l'immigration. Ces

alertes électroniques sont envoyées à une vingtaine de coordonnateurs de comté, 12 coprésidents d'équipe spéciale et plus de 600 organisations en Californie. Ainsi, le CAWA touche plus d'un million de femmes et d'organisations en Californie seulement. Grâce aux programmes du WIN, ces femmes sont au courant des activités menées par l'ONU. À l'échelle nationale, le WIN est un des cofondateurs de l'US Women Connect (USWC), le grand réseau d'action défendant la condition de la femme aux États-Unis depuis 1996. À l'heure actuelle, 30 États des États-Unis sont membres de ce réseau qui modèle ses activités de plaidoyer sur le Programme d'action de Beijing. Le WIN a présenté les activités menées par l'Organisation des Nations Unies en faveur de la femme à plusieurs États des États-Unis. Pour plus de précisions ou de détails sur les programmes et les activités du WIN, veuillez consulter le site Web de l'organisation : www.win-cawa.org. On peut accéder à partir de la page d'accueil au California Women's Agenda (CAWA), aux partenariats mondiaux et aux sites des médias sociaux.

II. Contribution aux activités de l'ONU

De 2006 à 2009, l'organisation a organisé de multiples forums et appels à l'action sur les droits des femmes et les droits de l'homme en rapport avec les travaux de l'ONU sur l'égalité des sexes et les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle travaille en partenariat avec des réseaux de femmes dans le monde entier, notamment au Brésil, en Chine, en France, en Iran (République islamique d'), en Irlande, au Japon, au Mexique, en Norvège, aux Philippines et au Royaume-Uni. Pendant la période 2006-2009, l'organisation a axé ses efforts sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en convainquant 20 comtés de Californie de la nécessité de l'appliquer et la San Francisco Commission on Women montrant l'exemple. Le développement économique des femmes a constitué la deuxième priorité de l'organisation. Elle a ainsi lancé en 2005 et mené à bon terme en 2006-2007 une initiative foncière intitulée Kayunga Land Project dans le centre de l'Ouganda.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation procède à des échanges de programmes, de plans d'action et de matériel pédagogique à l'appui du Programme d'action de Beijing et des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

En tant que cofondatrice de United States Women Connect, l'organisation a veillé à ce que le réseau devienne et reste le fer de lance de l'action en faveur des femmes aux États-Unis pour concevoir, en collaboration avec le Council on Women de la Maison-Blanche, un programme de terrain qui sera soumis à la Commission de la condition de la femme.

C. Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

À l'échelle mondiale, le programme de l'organisation intitulé « Calling the Circle » a permis d'identifier des femmes promises à des fonctions de direction dans de nouvelles démocraties ou des démocraties en développement comme l'Afghanistan et l'Ouganda, en leur permettant de participer à des programmes d'échange et de constitution de groupes d'appui avec les États-Unis pour qu'elles puissent être à même de promouvoir la pleine participation des femmes à la vie démocratique et à l'économie de leur pays.